



DIRECTEURS D'ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNP 10030

Contrôlent et évaluent les opérations d'un établissement, d'un service ou d'une installation de télécommunications.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Indéterminé

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

16

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

50,53 \$

37,12 \$ 78,00 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



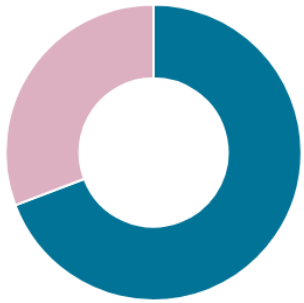
Formation universitaire

EMPLOYÉS

168

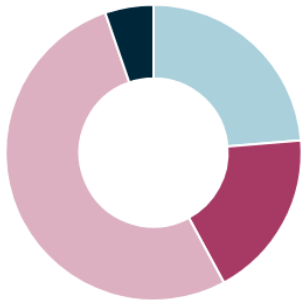
SALAIRE MOYEN

98 000 \$



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

69,2 %	Industrie de l'information et industrie culturelle
Supprimées	Supprimées
Supprimées	Supprimées
30,8 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

Supprimées	15-24
23,7 %	25-34
18,4 %	35-44
52,6 %	45-54
5,3 %	55-64
Supprimées	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Directeur Régional/Directrice Régionale - Système De Télécommunications
- Directeur Régional/Directrice Régionale De Compagnie De Téléphone
- Directeur/Directrice De L'exploitation De Réseau - Télécommunications
- Directeur/Directrice De L'exploitation Et Des Services De Transmission - Télécommunications
- Directeur/Directrice De L'installation De Réseaux - Télécommunications
- Directeur/Directrice Des Installations À Micro-Ondes - Télécommunications

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les opérations d'un établissement, d'un service ou d'une installation de télécommunications;
- consulter les directeurs principaux pour établir les politiques régissant l'élaboration, l'exploitation et la maintenance des services de télécommunications;
- diriger et contrôler le volume et l'écoulement du trafic de télécommunications dans le secteur désigné, par le truchement de superviseurs subalternes et d'employés techniques;
- analyser et évaluer l'installation et les services d'opération et d'entretien des télécommunications et formuler des recommandations en vue de leur amélioration.

